

## 2.1 Le socle commun de connaissances et de compétences au cœur de l'apprentissage

### L'ESSENTIEL

Lire, écrire, compter et raisonner restent les priorités du socle commun de connaissances et de compétences :

- Les nouveaux programmes insistent sur l'acquisition des fondamentaux
- Des aides spécifiques pour les élèves en difficulté soutiennent cet objectif

**Assurer la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun par tous les élèves est l'objectif premier de la scolarité obligatoire.** La maîtrise de la langue française est prioritaire, parce qu'elle conditionne les acquisitions dans les autres domaines. Mais cette priorité ne doit pas faire oublier les mathématiques qui fournissent aux élèves des outils pour agir, choisir et décider dans la vie quotidienne, mais aussi pour penser et conceptualiser.



### La maîtrise des fondamentaux pour une scolarité réussie

Au-delà de l'effort fait pour la lecture et l'écriture (au cœur du plan de prévention de l'illettrisme), **la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire doivent être mieux maîtrisés. L'acquisition des automatismes en mathématiques est indispensable** pour mener à bien les calculs, comprendre et résoudre les problèmes.

Les résultats sur deux ans des évaluations nationales en CE1 et CM2 des acquis de connaissances et compétences du socle commun montrent que le nombre d'élèves ne maîtrisant pas les éléments attendus est plus important en mathématiques qu'en français.

**Les nouveaux programmes entrés en vigueur en septembre 2008 insistent sur ces éléments fondamentaux des apprentissages.** Les élèves qui entrent en CM2 en 2010 seront les premiers à avoir bénéficié de ces nouveaux programmes pendant les trois années du cycle des approfondissements.



### Des aides accrues pour les élèves en difficulté

La maîtrise des éléments du socle à la fin de la scolarité obligatoire impose de diversifier et d'adapter les approches pédagogiques en réponse aux besoins spécifiques de chaque élève et particulièrement ceux en difficulté scolaire. Différents dispositifs proposent ainsi une réponse personnalisée.

- **Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)** coordonne les différentes formes d'aide mises en œuvre pour remédier aux faiblesses diagnostiquées et surmonter les difficultés à l'école élémentaire comme au collège.
- **L'aide personnalisée (2h/semaine) et les stages de remise à niveau** pendant les vacances constituent, à l'école primaire, des moyens appréciés des parents et des enseignants.